

# APPEL À CANDIDATURES

Mise à disposition temporaire d'espaces de travail dédiés aux artistes, aux 2,4 et 6 rue du Professeur Vincent à Lormont, pour une durée de 9 mois, du 31 mars au 31 décembre 2023.



Voir localisation : <https://goo.gl/maps/DSX55ftYT5Yxpy68>



Exemples d'ateliers <https://panoramas.surlarivedroite.fr/ateliers-partages/ateliers-partages-lormont-carriet-2022/>

## Projet culturel et artistique du GPV Rive Droite

Depuis 2010, le Grand Projet des Villes Rive Droite (GPV) porte le **projet culturel et artistique panoramas**, articulé autour de :

- > **La Nuit Verte**, biennale de création contemporaine dans le parc des Coteaux (prochaine édit<sup>e</sup> en 2024 à Lormont)
- > **Des résidences de création et de recherche artistiques**, permettant notamment à certains artistes invités de la Nuit Verte de s'immerger dans le territoire et d'associer les habitants à leur création.
- > **Du programme de médiation associé**, qui permet de mobiliser et d'impliquer les habitants et les acteurs du territoire, notamment agissant en Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville.

## Les Ateliers Partagés

A ce projet s'est ajoutée depuis 2021, l'**expérimentation des Ateliers Partagés**.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du partenariat entre le  **bailleur social Domofrance et le GPV**. Des appartements, voués à la démolition dans le cadre des opérations de renouvellement urbain en cours sur la Rive Droite, sont mis temporairement à la disposition d'artistes pour servir d'ateliers et de lieux de travail :

- > **Une première expérimentation** est réalisée de janvier 2021 à mars 2022, dans le quartier Palmer à Cenon, en lien avec la mise en œuvre de la Nuit Verte au parc Palmer à Cenon (24 septembre 2022).
- > **Une seconde expérimentation** est conduite à Lormont, de mars 2022 à mars 2023 dans le quartier Carriet à Lormont, en vue de la prochaine Nuit Verte 2024.

L'objectif est de répondre à un besoin des artistes du territoire et de la métropole bordelaise, en proposant, grâce à l'urbanisme temporaire, la mise à disposition de logements voués à la démolition, pour devenir des lieux d'expression, de recherche et de pratique artistiques.

Le GPV gère les espaces mis à disposition, assure la conciergerie au profit des artistes et la médiation avec le bailleur, les acteurs et les habitants du quartier.

### 3<sup>ème</sup> session des Ateliers Partagés / Lormont bas-Carriet

Dans le respect du planning de mise en œuvre opérationnelle des Opérations de Renouvellement Urbain (ORU), et fort d'un bilan très positif pour les artistes et les habitants, **Domofrance, le GPV Rive Droite et la Ville de Lormont souhaitent voir se poursuivre cette expérimentation, pour une troisième session, dans le bas-Carriet jusqu'à la fin de l'année 2023**. Pour ce faire, les locaux précédents n'étant plus disponibles (phase 1 de l'ORU - démolitions programmées en 2023), Domofrance propose la mise à disposition d'appartements situés dans un bâtiment (3 entrées) voué à la démolition en phase 3 de l'ORU, avenue du Professeur Vincent.



Voir localisation : <https://goo.gl/maps/DSX55ftYT5Yxpy68>

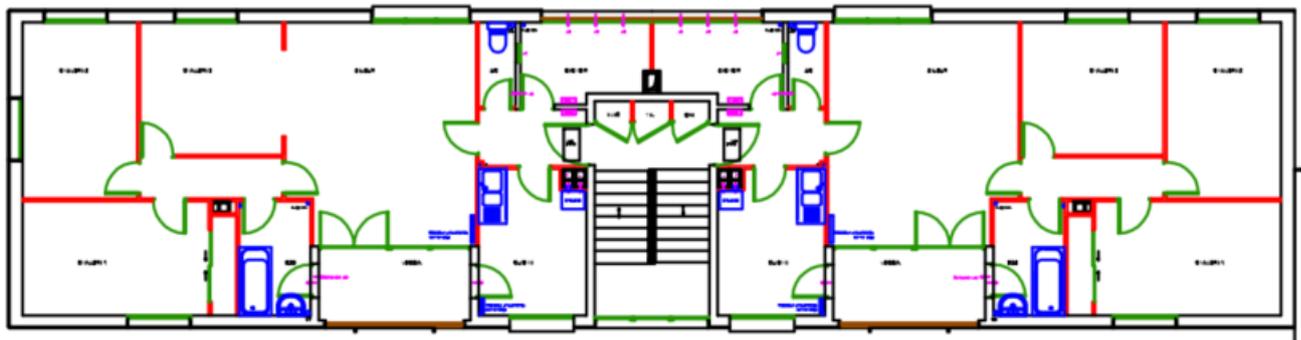
Ce bâtiment de logements, situé dans le bas Carriet, est accessible : en voiture depuis la rocade (échangeur 3), en transport en commun par la ligne A du tramway (arrêt Carriet à 400 m) ou la liane 7 des bus TBM (arrêt Professeur Vincent à 150 m).

Ce bâtiment comporte **en rez-de-chaussée deux locaux pouvant recevoir du public** : la maison du

projet de l'ORU et un local de médiation dédié aux activités et événements organisés par panoramas et les artistes occupants des Ateliers Partagés.

**Quatre appartements de 68m<sup>2</sup>, très lumineux, sont disponibles** : 3 T4 (3 ateliers) et 1 T3bis (2 ateliers) répartis entre les entées 2, 4 et 6 de l'avenue du professeur Vincent. Ils sont composés de 2 ou 3 chambres destinées à servir d'espace de travail personnel et d'espaces communs : salon, cuisine, salle de bain et WC.

Au total, ce sont donc **11 artistes** qui **pourront être accueillis lors de cette 3<sup>e</sup> session**.



Plan-type des appartements. T3 bis à gauche, T4 à droite

## Conditions de mise à disposition des Ateliers Partagés

Le présent appel à candidature définit des règles d'attribution de ces 11 ateliers :

- > **Mise à disposition gracieuse et temporaire** du **31 mars au 31 décembre 2023**.
- > **Souscription par les occupants d'une assurance** garantissant l'ensemble des risques pouvant naître de l'occupation des espaces mis à leur disposition. La présentation de l'attestation d'assurance conditionnera la signature du contrat et la remise des clés.
- > Les occupants sont **exemptés des charges normalement dues par les locataires. En revanche, sont à leur charge : l'abonnement et le règlement des factures d'électricité et d'internet.** Par ailleurs, si les bâtiments sont vides d'habitants (locataires), le chauffage collectif ne sera pas mis en route, des convecteurs seront fournis par Domofrance aux occupants, l'électricité étant bien à leur charge.
- > Les occupants **s'engagent à ce que les appartements soient occupés de manière régulière et paisible, et à participer à « la Tournée des ateliers »**, journée portes ouvertes des Ateliers Partagés, **organisées trois fois par an**. Cet événement permet d'inviter les habitants et acteurs du quartier et un public plus large (habitants, acteurs culturels, partenaires à l'échelle de la ville, du GPV et de la Métropole) à rencontrer les artistes occupants, découvrir leurs pratiques artistiques et leurs travaux, échanger et interagir avec eux.
- > Les occupants **souhaitent s'investir dans le quartier et travailler autour de la thématique de la rénovation urbaine d'un quartier populaire**, soit en **réponse à des commandes artistiques** (rémunérées) lancées par le GPV, la Ville de Lormont et Domofrance, soit en proposant un ou des projets, en lien avec les habitants et acteurs du quartier, et d'autres artistes ou collectifs.

## Éléments de la candidature

Afin de candidater à cette 3<sup>e</sup> session des Ateliers Partagés, les personnes intéressées devront envoyer les éléments suivant par mail avant le dimanche 19 février minuit :

- > **Présentation du candidat et de sa pratique artistique** (portefolio ou site internet)
- > **Lettre de motivation** pour intégrer les Ateliers Partagés, avec :
  - L'intérêt à étudier et éventuellement répondre à la ou aux commandes artistiques des partenaires (GPV, Ville de Lormont et Domofrance), en collaboration avec d'autres artistes des Ateliers Partagés. Si vous avez en tête une idée ou avez déjà un projet, permettant d'impliquer les habitants, que vous souhaitez proposer aux partenaires, vous pouvez bien sûr le présenter, quel que soit son stade d'avancement.
  - Un engagement sur l'honneur d'occuper régulièrement les lieux et de participer aux deux journées portes ouvertes organisées entre avril et décembre 2023.

A l'issue de l'Appel à Candidature, les dossiers déposés numériquement seront analysés par un jury, constitué de Domofrance, de la Ville de Lormont et du GPV qui attribuera les ateliers disponibles pour cette 3<sup>e</sup> session des Ateliers Partagés. **L'installation dans les ateliers aura lieu le 31 mars 2023.**

## Calendrier

**31 janvier 2023** : Lancement de l'appel à candidature

**19 février 2023 00h** : Date limite de dépôt de la candidature à : [mediation-panoramas@surларivedroite.fr](mailto:mediation-panoramas@surларivedroite.fr)

**28 février 2023 (au plus tard)** : Annonce par mail de l'acceptation de votre candidature.

*Sans nouvelles de votre part dans les 3 jours suivants l'annonce des résultats, nous nous réservons la possibilité de réattribuer le ou les lots initialement proposés.*

**31 mars 2023** : état des lieux, signature du contrat et remise des clés (sous réserve de la présentation d'une attestation d'assurance).

## Annexe 1 – Le fonctionnement des Ateliers Partagés

La gestion des Ateliers Partagés est assurée par le Grand Projet des Villes Rive Droite.

**Marion Ley, prestataire du GPV**, assure le rôle de **coordinatrice et médiatrice des Ateliers partagés** :

- > Gestion administrative des ateliers partagés et conciergerie
- > Gestion des relations partenaires : Domofrance, Ville de Lormont, les artistes
- > Coordination du programme artistique et de médiation
- > Médiation avec les habitants et acteurs du quartier
- > Communication

### Les événements précédents

Entre mars et octobre 2022,

**6 événements** ont été organisés par l'équipe panoramas :

- 2 Tournées des ateliers : 15 juin et 12 octobre
- 1 atelier de création avec Anna Holveck (artiste de la Nuit Verte) : 9 juin
- 1 repas partagé avec performance (lectures en plein air) : 22 juillet
- 2 petites marches : 23 juillet et 24 septembre (dans le cadre de la Nuit Verte)
- 1 commande artistique** a été passée à Emmanuel Aragon

Pour la période de novembre 2022 à mars 2023,

Le GPV co-produit le projet de la Cie Pension de Famille (Laurence de la Fuente) très engagée auprès des habitants.

**6 ateliers de 2 heures : rencontres/créations avec les habitants.** Artistes mobilisés : Emmanuel Aragon, Georgette Power, Véronique Lamare, Kevin Huber, David Dudoret, Clément Bernadeau

**3 performances.** Artistes mobilisés : David Dudoret, Clément Bernardeau, Georgette Power en compagnie du comédien Romain Jarry et/ou du musicien Dominique Pichon.

### La communication

Les événements organisés donnent lieu à des communications différentes, adaptées au public visé

- > des flyers et affiches diffusés dans le quartier et autour
- > des posts sur les réseaux sociaux (facebook et instagram de panoramas relayés par le GPV et les partenaires : Ville de Lormont et Domofrance entre autres)
- > des articles sur le site internet de panoramas (relayés dans la newsletter du GPV)
- > des relations presse (pour les Tournées notamment)

---

**Vous avez des questions ?**

**Marion LEY – coordinatrice et médiatrice des Ateliers Partagés**

[mediation-panoramas@surlarivedroite.fr](mailto:mediation-panoramas@surlarivedroite.fr)

---